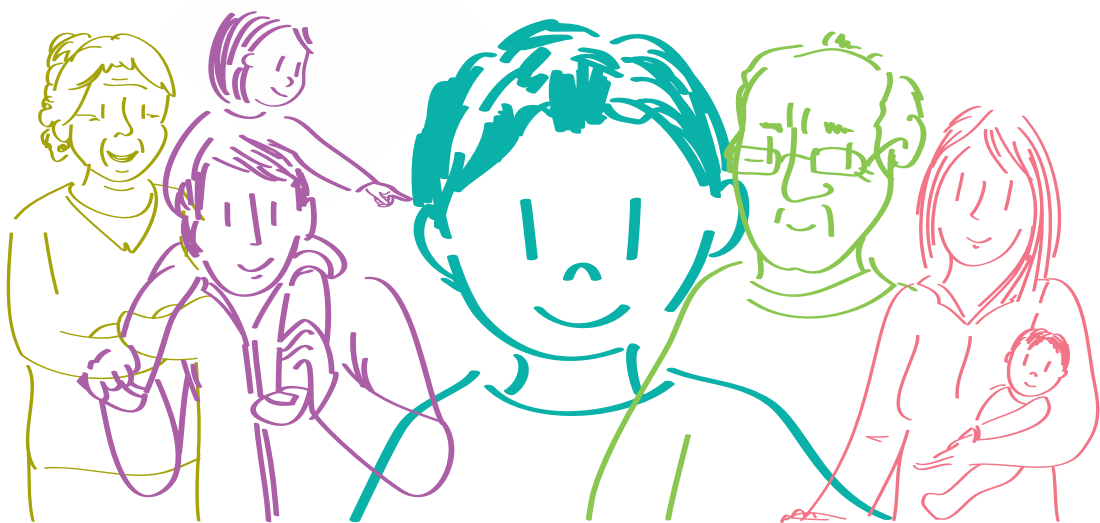




# ***Bienvenue en soins intensifs***







## ■ Organigramme du service

***Chef de Service :*** Dr Biston Patrick

***Chef de Service Associé :*** Dr Vancutsem Maxime

***Médecins spécialistes :***

- Dr Carlier Eric
- Dr Defrance Pierre
- Dr Fagnoul David
- Dr Marécaux Gaetan
- Dr Lheureux Olivier
- Dr Mignon Frédéric
- Dr Piagnerelli Michael
- Dr Simoens Gaetan
- Dr Thooft Aurélie

***Infirmières chef de services :***

- Mme Pachioli Michèle
- Mme Taxet Martine

***Infirmier(ère)s en chef :***

- Mme Buchet Marie (Site de Marie Curie)
- Mme Cambier Julie (Site de Marie Curie)
- Mme Minet Julie (Site de Vésale)
- Mme Noel Cinderella (Site de Marie Curie)
- Mme Renaux Anne (Site de Marie Curie)

***Contact courriel :*** [prénom.nom@chu-charleroi.be](mailto:prénom.nom@chu-charleroi.be)



## ■ Sommaire

**Notre service** ..... 5

**Les visites** ..... 6

**Les chambres en soins intensifs** ..... 7

**Soutenir votre proche** ..... 8

**Nouvelles de votre proche** ..... 9

**Le transfert vers une autre unité** ..... 10

**Les services particuliers à votre disposition** ..... 10

**Les questions les plus fréquemment posées** ..... 11

**Le lexique** ..... 13

## ■ Notre service

Un membre de votre famille est hospitalisé aux soins intensifs, il est normal que vous soyez inquiets ou angoissés.

Nous vous invitons à lire cette brochure réalisée dans le but de vous informer, de vous familiariser avec le service où se trouve hospitalisé votre proche.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toutes informations.

### ***Qu'est-ce que l'Unité de Soins Intensifs ?***

Ce service a pour missions la surveillance et le traitement des patients (enfants et adultes) présentant ou susceptibles de présenter des altérations réversibles d'une ou de plusieurs fonctions vitales (affections graves, surveillance postopératoire...).

L'évolution clinique du patient peut être très variable, changeante d'un jour à l'autre et parfois au cours d'une même journée. Cette évolution est parfois difficile à supporter pour les familles.

Par une approche multidisciplinaire, ce service permet la surveillance permanente des patients et un soutien approprié des fonctions vitales.

### ***Recherche et enseignement***

Notre service est également un centre d'enseignement et de formation pour les étudiants en médecine, soins infirmiers et kinésithérapie. Durant leur stage, chacun d'entre eux fait partie de l'équipe et est identifiable au badge qu'il porte.

Notre institution participe régulièrement à des protocoles de recherche clinique contribuant aux progrès de la médecine. Ces études sont menées après obtention de l'accord d'un comité d'éthique indépendant, chargé de défendre les droits du patient et de la société. Un patient n'y est inclus que s'il a donné son accord (sous forme d'un consentement éclairé) après avoir été informé du déroulement de l'étude. Au cas où l'état du patient ne lui permettrait pas de marquer son accord, celui de la plus proche famille est systématiquement demandé. Sachez que ces investigations cliniques ont démontré leur impact positif sur la qualité des soins apportés au patient.



## ■ Visites

Une salle d'attente est à votre disposition à l'entrée du service. Un interphone vous permet d'entrer en contact avec l'unité ayant accueilli votre parent.

### **Horaires de visites :**

Nous tentons de respecter ces horaires mais il peut arriver que l'état de santé d'un patient nous amène à privilégier les soins, ce qui peut entraîner du retard, ou l'interruption momentanée des visites. Merci de votre compréhension.

	<b>Hôpital Civil Marie Curie</b>	<b>Hôpital André Vésale</b>
Matin	07h15 à 07h30	07h00 à 07h15
Après-midi	14h00 à 15h30	14h00 à 15h30
Soir	19h30 à 20h00	18h30 à 19h30

Afin de respecter le repos des patients et le travail du personnel de soins, nous vous demandons de vous réunir par groupe de 3 personnes maximum dans la chambre.

**Dans l'intérêt du patient nous autorisons à une personne de rester de 14h à 20h30 auprès du patient.**

Par mesure de discrétion et de respect pour les autres patients, nous vous prions de ne pas quitter le chevet de votre parent et de ne pas circuler dans l'unité.

Les parents des jeunes enfants hospitalisés bénéficient de visites permanentes. D'autres services sont également mis à leur disposition, tels que repas, douche...

**Les jeunes enfants sont autorisés à venir rendre visite à leur proche.** Il est important de les préparer à l'environnement des soins intensifs. Sinon vous pouvez lui proposer de faire un dessin ou de donner un élément personnel que vous afficherez dans la chambre du malade. Cela permet à l'enfant de trouver sa place tout comme l'adulte face à une hospitalisation difficile. Parlez-en à l'équipe, une psychologue est à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

## Les chambres dans l'unité de soins intensifs





## ■ Soutenir votre proche

Votre parent ou ami a été admis aux soins intensifs car il a besoin d'une surveillance permanente de ses fonctions vitales.

### ***Que pouvez-vous faire pour l'aider ?***

Il est normal que lors de l'admission de votre proche, vous vous sentiez démuné ou désespéré.

Votre présence est importante mais, parfois, venir aux soins intensifs est difficile. N'hésitez pas à apporter des photos ou éléments personnels qui pourront égayer la chambre et être vus par votre proche.

Apporter son parfum ou sa musique préférée peuvent lui permettre de se raccrocher à des éléments connus dans un milieu inconnu. Notre service s'intéresse de près à la musicothérapie, adressez-vous à un membre de l'équipe afin d'avoir plus d'informations à ce sujet.

Vous ne devez pas vous sentir coupable si vous ne pouvez pas rester au chevet de votre proche à chaque période de visite. Se préserver est important car votre proche aura besoin de vous et de votre énergie une fois sorti de la période critique.

Que votre proche soit conscient ou inconscient, la communication verbale avec celui-ci n'est pas toujours aisée. N'hésitez pas à lui parler et à le toucher même si vous n'obtenez pas de réaction. Vous pouvez alors lui lire un livre ou un magazine.

Si votre proche est conscient, vous pouvez alors vous aider d'un tableau sur lequel il pourra écrire, ou épeler un mot en montrant des lettres ou des pictogrammes.

Selon l'état du patient, et si vous le souhaitez, il vous est possible de prendre part à différents soins (aide aux repas, soin du visage...). N'hésitez pas à en parler à l'équipe soignante.

Lors des visites, il est important d'être préparé aux bruits des soins intensifs. En effet, des alarmes retentissent régulièrement, elles ne sont pas nécessairement un signe de danger. Soyez assurés que le personnel soignant est présent pour assurer la surveillance de votre proche.

Nous sommes conscients que les familles peuvent vivre des moments difficiles en soins intensifs, n'hésitez pas à venir vers nous dès que vous avez une question ou pour toutes demandes.



## ■ Nouvelles de votre proche

En semaine, à 14h, vous pouvez avoir toutes les informations sur l'état de santé de votre proche auprès du médecin et de l'infirmière qui s'en occupe. Il est important de désigner une personne référente afin que l'équipe puisse lui communiquer les informations médicales. Cette dernière peut alors prendre le temps de transmettre les informations à l'ensemble de la famille et des proches.

La personne référente peut prendre rendez-vous avec le médecin pour recevoir les informations s'il lui est impossible de venir à 14h.

Par ailleurs, votre médecin traitant peut également accéder aux informations concernant votre proche, n'hésitez pas à le contacter.

Si vous ne pouvez pas venir aux heures de visite de l'après-midi, vous pouvez joindre l'unité dans laquelle se trouve votre proche et parler à l'infirmier(ère) qui en a la charge. Il est important que vous compreniez que l'infirmier(ère) donne des informations brèves par téléphone afin de respecter le secret médical.

### **Hôpital Civil Marie Curie :**

Unité 1 : 071/92 13 51

Unité 2 : 071/92 13 52

Unité 3 : 071/92 13 53

Unité 4 : 071/92 13 54

### **Hôpital André Vésale :**

Unité 1 : 071/92 15 89

Unité 2 : 071/92 15 90

Le respect de la vie privée est important pour tous. Nous souhaitons limiter la diffusion des informations médicales à un cercle restreint de personnes. La diffusion de photos ou de vidéos est interdite.



## ■ Transfert vers une autre unité

Dès que l'état du patient le permet, l'équipe soignante organise le transfert vers une autre unité, parfois vers une autre institution, pour assurer des soins adaptés (revalidation...).

Toutes les informations le concernant seront transmises à la nouvelle équipe soignante.

La personne référente de la famille sera avertie dans les plus brefs délais.

### ***Si le patient décède...***

Malgré tous les efforts de l'équipe des soins intensifs, certains patients pourraient décéder.

Nous faisons alors le maximum pour essayer d'expliquer les causes de cette évolution défavorable. Dans un certain nombre de cas, une autopsie sera proposée.

## ■ Services particuliers mis à votre disposition

Durant l'hospitalisation de votre proche, vous pouvez vous adresser à différents intervenants :

- Un service social :

À l'Hôpital Civil Marie Curie, Mme Leonard Valérie : 071 /92 05 56

À l'Hôpital André Vésale, M. Lurquin Maxime : 071/92 29 76

- Quelle que soit votre conviction philosophique, il vous est possible de demander la venue d'un représentant du culte. Il y a aussi un délégué laïque ainsi qu'une permanence de chaque représentant des cultes et de la laïcité.

- Des interprètes bénévoles sont disponibles

- En cas de plainte concernant le séjour de votre proche, vous pouvez vous adresser au service de médiation :

À l'Hôpital Civil Marie Curie : 071/92 00 34

À l'Hôpital Vésale : 071/92 03 24

## Les questions les plus fréquemment posées

### ***Que peut-on apporter au patient en soins intensifs ?***

Les vêtements ne sont pas nécessaires mais vous pouvez apporter :

- Eau de toilette, déodorant
- Savon, shampoing
- Hydratant pour les lèvres, crème hydratante
- Rasoir
- Lunettes, dentier, appareil auditif
- Brosse à cheveux
- Brosse à dent, dentifrice
- Musique, photos...

Les fleurs ne sont pas admises en soins intensifs pour une raison d'hygiène.

Nous vous demandons de garder tous les objets de valeurs (bijoux, argent), ils ne peuvent être amenés ou laissés sans risque de perte. Nous en déclinons la responsabilité.

### ***Quand peut-on appeler pour prendre des nouvelles ?***

Nous sommes bien conscients qu'appeler le service pour avoir des nouvelles de votre proche est essentiel. La personne référente pourra alors appeler le service lorsqu'elle le souhaite. Dans un souci de protection de la vie privée, les informations données par téléphone seront toujours limitées au strict nécessaire.

### ***Combien de temps votre proche va-t-il rester en soins intensifs ?***

La durée d'hospitalisation est difficilement prévisible car le malade évolue d'heure en heure. Les médecins des soins intensifs réévaluent plusieurs fois par jour la situation et tiendront pleinement informée la personne référente.



### ***Votre proche vous entend-il lorsqu'il est inconscient ?***

Cette question revient régulièrement car la réponse tient surtout à vos croyances. Si un patient est sous certains médicaments et semble dormir, nous ne pouvons pas vous certifier qu'il entend ou ressent quelque chose. Néanmoins, votre voix est quelque chose qu'il connaît, qui fait partie de ses repères. N'hésitez donc pas à lui parler car l'entourer d'amour ne lui sera que bénéfique.

### ***Votre proche souffre-t-il ?***

Nous sommes très attentifs aux signes d'apparition de douleurs chez un patient conscient comme chez un patient comateux.

### ***Votre proche est attaché ?***

Parfois certains patients peuvent présenter une confusion et/ou une agitation, elles peuvent être liées à la maladie, les médicaments, le manque de sommeil, l'environnement inconnu, le bruit...

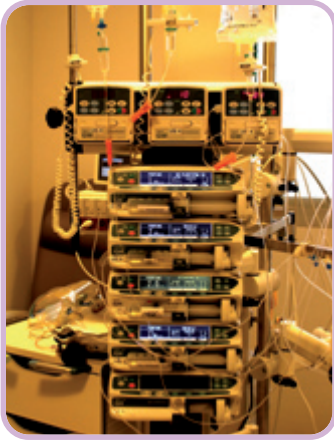
Nous mettons tout en œuvre pour limiter cet état mais par souci de sécurité pour le patient, nous sommes parfois obligés d'utiliser des moyens de contention.

Comment pouvez-vous agir auprès de votre proche afin de limiter les risques de confusion ou d'agitation ?

- Parler doucement et utiliser des mots simples
- Rappeler au patient le jour et la date
- Parler de la famille et des amis
- Apporter l'appareil auditif et les lunettes

**Nous serions heureux de connaître votre opinion**, celle de votre proche hospitalisé dans notre service. Vos remarques et suggestions nous permettront de continuer à améliorer nos services. Si vous n'avez pas reçu un questionnaire « satisfaction », si vous l'avez égaré, demandez-en un au personnel soignant. Vous pourrez le déposer dans une boîte aux lettres située au bureau infirmier, ils sont traités anonymement, si vous le souhaitez, vous pouvez vous exprimer directement à l'infirmière en chef, soit en téléphonant, soit en envoyant un courriel. Merci de votre collaboration.

## ■ Le lexique



### ***Cathéter***

Tuyau en plastique placé dans une veine permettant d'apporter rapidement et efficacement les médicaments. Le cathéter peut être placé dans une artère afin de contrôler la tension du patient et d'effectuer les prélèvements sanguins nécessaires.

### ***Alimentation entérale***

Technique d'alimentation artificielle consistant en la mise en place d'une sonde dans le tube digestif.

### ***Alimentation parentérale***

Administration des apports nutritifs via un cathéter placé dans une veine.

### ***Drain thoracique***

Tube en plastique inséré dans la cavité autour des poumons pour éliminer l'air et/ou les liquides.

### ***Sédation***

Il s'agit de l'administration de médicaments assurant un sommeil léger ou profond afin de permettre au malade d'être mieux adapté au respirateur.

### ***Coma***

Etat d'inconscience. Selon la cause, le coma peut être léger, court, profond temporaire mais dans certains cas permanent. Le patient pourrait sembler endormi mais ne réagit pas quand on lui parle ou quand on le stimule d'une manière quelconque. Le malade dans le coma peut même ouvrir les yeux sans pour autant être conscient (il ne tourne pas le regard quand on l'ap-

pelle et n'accroche pas du regard. Cet état est à distinguer de la sédation où le patient est maintenu sous une forme d'anesthésie en vue de faciliter certains soins.



### **Dialyse**

Il s'agit d'un traitement de substitution, c'est-à-dire qu'il va remplacer la fonction habituelle de vos reins lors d'insuffisance rénale sévère aigüe ou chronique. La technique d'hémodialyse filtre du sang en le faisant passer dans un circuit extra corporel fermé.

### **Intubation**

Intervention qui permet de placer une sonde dans la trachée (par le nez ou par la bouche) afin de le relier à un respirateur. Les patients ne peuvent pas parler parce que ce tube passe par le larynx (où sont les cordes vocales).

### **Extubation**

Intervention qui consiste à retirer le tube placé dans la trachée. Elle est réalisée lorsque le patient est capable de respirer seul sans l'aide des machines.

### **Électroencephalogramme (EEG)**

Examen qui consiste à mesurer et enregistrer l'activité électrique du cerveau.

### **Electrocardiogramme (ECG)**

Examen qui consiste à mesurer l'activité électrique du cœur.

### **Gazométrie**

Prélèvement d'un échantillon de sang dans l'artère afin d'évaluer la respiration.



### **Monitoring**

À la tête du patient se trouve un appareil qui suit de façon continue la fonction cardiaque ainsi que d'autres paramètres. Tant le monitoring que le respirateur sont munis d'un système d'alarme.

### **Respirateur**

Appareil remplaçant ou assistant la respiration des malades.

### **Sonde nasogastrique**

Tube en plastique placé dans le nez ou dans la bouche jusque dans l'estomac pour l'alimentation du patient ou vider son estomac.

### **Sonde urinaire**

Tube en plastique placé dans la vessie, qui sert à mesurer la quantité d'urines produites.

### **Trachéotomie**

Intervention réversible qui consiste à pratiquer une incision dans la trachée pour y placer un tube. Cette intervention est pratiquée chez des patients nécessitant une assistante respiratoire prolongée. Elle améliore le confort du patient et diminue le risque de lésions des cordes vocales.

### **VNI : ventilation non invasive**

Prise en charge du travail respiratoire du patient en administrant de l'air enrichi ou non en oxygène grâce à un masque couvrant la bouche et/ou le nez.

